

ADIL 26



POUR LE LOGEMENT DES DRÔMOIS

ADIL



- LA
DRO
ME -

information
logement

- LA
DRO
ME -

observation
habitat

- LA
DRO
ME -

information
énergie



Depuis sa création par le département de la Drôme en 1974, l'ADIL 26 met à disposition une équipe pluridisciplinaire de conseillers logement.

UNE INFORMATION GRATUITE, INDÉPENDANTE ET PERSONNALISÉE

Agréée par le ministère du Logement, l'ADIL 26 apporte des informations personnalisées par téléphone ou lors d'entretiens dans les permanences, foires et salons et dans ses locaux à Valence.

L'ADIL 26 s'inscrit dans le réseau des associations coordonné par l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement).

Elle dispose d'une importante collection de guides et dépliants régulièrement remis à jour et d'expositions thématiques. Elle collabore avec la presse écrite et les radios. Son site internet est riche de multiples informations pratiques.

LA LOCATION

L'ADIL informe locataires et propriétaires et propose un fichier de l'offre locative en partenariat avec la FNAIM (Fédération nationale de l'immobilier). Dans le cadre de la charte de prévention des expulsions, elle est chargée d'une mission d'information des locataires faisant l'objet d'une assignation au tribunal et des bailleurs.

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ SÉCURISÉE

Achat de maisons neuves, d'appartements anciens, de logements HLM... les conseillers de l'ADIL 26 proposent des diagnostics et plans de financement avec une information juridique personnalisée (contrats, relations avec les professionnels...), financière (Prêt à taux zéro plus, aide d'Action Logement...) et fiscale.

L'EXPERTISE JURIDIQUE ET L'ACCÈS AUX DROITS

Copropriété, habitat indigne, logement décent, voisinage, assurances...

Les conseillers sont disponibles pour aider chacun à mieux connaître ses droits et ses devoirs.

L'ADIL 26 informe sur les dispositifs d'accès au logement et aux droits : DALO (Droit au logement opposable), dossier de demande HLM...

L'INFORMATION ET LA FORMATION DES PARTENAIRES

À la *Lettre de l'ADIL* (3 fois/an), au *Flash info partenaires* (lettre électronique mensuelle) et aux *Cahiers et Dossiers*, s'ajoutent les rencontres de professionnels et d'élus (*L'ADIL 26 chez vous*), des formations et le service *SVP Info Logement Partenaires* pour un accès téléphonique direct.

L'ADIL 26 dispose du soutien de l'État, du Département, de la CAF (Caisse d'allocations familiales), de la MSA (Mutualité sociale agricole), d'Action Logement, de tous les bailleurs sociaux drômois et de nombreuses collectivités, institutions et organismes professionnels.





Depuis 2003, l'ADIL 26 assure une mission d'observation de l'habitat de la Drôme. Elle capitalise des données statistiques afin de produire des analyses, des études et des outils au service des collectivités et des partenaires. Depuis 2013, l'observatoire a été étendu au département de l'Ardèche.

LA MOBILISATION ET LA MISE À DISPOSITION DE DONNÉES

Les données sont collectées auprès de sources variées : INSEE, services fiscaux, DREAL (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement), CAF (Caisse d'allocations familiales), DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale), DDT (Direction départementale des territoires), Conseil départemental, SIAO (Service intégré accueil et orientation), FNAIM (Fédération nationale de l'immobilier). La fiche « Habitat Territoire » synthétise en quatre pages les principales données statistiques pour chaque territoire (commune, EPCI, SCoT, canton, département...). Elle est disponible sur demande.

LES PRODUCTIONS

La Mission d'observation réalise des études thématiques touchant au domaine de l'habitat : la construction neuve, le parc HLM, les besoins en logement, la précarité dans le logement, les loyers, les expulsions...

Elle publie trois fois par an une lettre et une note de conjoncture envoyées à l'ensemble des communes, structures intercommunales et partenaires sur les deux départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Elle met à disposition des cartes sur son site internet et propose un atlas interactif. L'ADIL 26 propose aux structures intercommunales, Parcs et SCoT partenaires un outil de suivi sur le logement et les Programmes locaux de l'habitat (PLH). Chaque année, elle fournit des tableaux d'indicateurs, un bilan annuel sous forme de synthèse et propose d'animer une réunion de restitution auprès des élus.

LE PARTAGE DES ANALYSES

La Mission d'observation est au service des territoires de la Drôme et de l'Ardèche. Elle s'inscrit dans une dynamique d'échanges lors de la réalisation des études. Ses partenaires participent à la définition de son programme de travail.

Les études de la Mission d'observation sont présentées régulièrement lors de rencontres spécifiques, de comités de pilotage, à l'occasion de bilans...

Elles sont disponibles sur le site internet de la Mission d'observation.





L'ADIL Information Énergie (Espace Info Énergie et Point Rénovation Info Service) est reconnue par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région. Elle est membre du CLER (Réseau pour la transition énergétique) et du réseau IERA (Information énergie Rhône-Alpes).

L'INFORMATION TOUT PUBLIC

Les Drômois peuvent bénéficier d'informations personnalisées sur l'énergie au siège à Valence, et dans des permanences organisées avec les territoires ainsi que par téléphone. L'information est aussi assurée dans le cadre de foires ou salons, de visites d'installations, de conférences, d'ateliers et d'expositions ainsi que par les articles de presse, les radios locales et le site internet.

L'AIDE À LA DÉCISION

L'ADIL Information Énergie conseille les particuliers sur leurs projets de constructions neuves et de réhabilitations thermiques performantes. Des analyses d'opportunité sont aussi réalisées pour les projets collectifs d'énergies renouvelables (bois, solaire...).

ÉNERGIE ET PRÉCARITÉ


Depuis le milieu des années 1990, l'ADIL Information Énergie intervient pour réduire les consommations d'énergie et d'eau des ménages défavorisés avec des visites diagnostics de logements, des séances de sensibilisation des ménages (ateliers, mallette énergie), des formations pour travailleurs sociaux et des guides.

LA SENSIBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Administrations, collectivités territoriales, organismes HLM, promoteurs, etc., bénéficient de la *Lettre d'information* trimestrielle, des notes sur le thème de l'énergie et de la qualité environnementale, de multiples documents, dépliants, études et guides.

L'équipe organise des rencontres, groupes de travail, visites, expositions et inaugurations d'installations. Elle apporte un appui aux collectivités territoriales sur le volet énergie et qualité environnementale de leur projet de bâtiment et d'équipement, dès le stade de la programmation, en lien avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) en particulier. Elle collabore avec des communes, structures intercommunales pour la mise en œuvre et l'animation de démarches Énergie-Climat, Agendas 21, plateformes de la rénovation énergétique ou d'opérations plus ciblées (plan chaleur solaire, défi familles à énergie positive, SLIME - Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie).



 A Valence et dans les principales permanences sur rendez-vous (au 31/12/2015)

 En Drôme provençale, l'information sur l'énergie est dispensée par le CEDER

AU SERVICE DES DRÔMOIS

INFORMATION, ANALYSE, ÉNERGIE,
HABITAT, ENVIRONNEMENT, ANIMATION,
PROJET DE TERRITOIRE, SOCIAL...



PRIORITÉ A L'INFORMATION LOGEMENT ET ÉNERGIE SUR LA DRÔME

Aujourd'hui chacun peut être appelé à se poser des questions sur son logement, qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou technique, qu'elles concernent une demande d'aide ou qu'elles portent sur des sujets d'actualités, notamment législatives.

Ainsi, vous trouverez toujours au sein de l'ADIL 26 ou dans le réseau national des ADIL, une personne compétente pour vous aiguiller, vous éclairer, vous rassurer et bien entendu apporter une réponse à votre questionnement.

Les missions de l'ADIL sont multiples :

- diffuser des informations juridiques et financières commentées de manière neutre, gratuite et personnalisée ;
- observer les parcs et marchés de l'habitat pour en tirer des enseignements notables et des informations quantifiables ;
- diffuser des informations sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

L'ADIL 26 est au service des Drômois dans le cadre de son accueil à Valence et de ses permanences délocalisées sur notre territoire.

Nos amis et voisins Ardéchois sont également bienvenus.

Renseignez-vous par téléphone, par internet ou physiquement au 44 rue Faventines à Valence.

Créée par le département de la Drôme, l'ADIL 26 bénéficie de l'appui de l'État, d'Action logement – en particulier pour son activité d'information sur le logement –, de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la Région pour ses interventions dans le domaine de l'énergie.

Merci aux collectivités et aux multiples partenaires financiers, sans qui notre mission ne pourrait être aussi performante.

Hervé Chaboud

Président de l'ADIL 26

Conseiller départemental délégué
en charge du suivi de l'ADIL et du CAUE

PARTENAIRES (au 31 décembre 2015)

L'ADIL 26 partage une direction et une gestion unique du personnel au sein d'un groupement d'employeurs, ainsi que des moyens techniques et des locaux avec le CALD (Centre d'amélioration du logement de la Drôme), le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) et l'ADLS (Ardèche Drôme Location Sociale). Chaque association est indépendante avec son propre conseil d'administration et ses objectifs. Ce groupement permet des économies d'échelle, des synergies et des actions communes au service des usagers et des collectivités drômoises.

- Département de la Drôme
- Département de l'Ardèche
- État
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- Action Logement
- ADIS
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement)
- Biovallée
- Bourg-lès-Valence
- CAF (Caisse d'allocations familiales de la Drôme)
- Caisse d'Épargne
- CALD (Centre d'amélioration du logement de la Drôme)
- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Drôme)
- CCAS Valence (Centre communal d'action sociale)
- CCID (Chambre de commerce et d'industrie de la Drôme)
- CDDRA Drôme des Collines Valence Vivarais
- CGLLS (Caisse de garantie du logement locatif social)
- Chabeuil
- Chatuzange-le-Goubet
- CLER - Réseau pour la transition énergétique
- Communautés de communes :
 - Barrès-Coiron
 - Beaume-Drobie
 - Berg et Coiron
 - D.R.A.G.A (du Rhône aux Gorges de l'Ardèche)
 - de la Raye
 - Dieulefit Bourdeaux
 - du Crestois et du Pays de Saillans - Cœur de Drôme
 - du Diois
 - du Pays de l'Herbasse
 - du Val de Drôme
 - du Val de Ligne
 - du Vercors
 - Hermitage-Tournois
 - Le Pays d'Aubenas-Vals
 - Le Pays de l'Ardèche Méridionale
 - Le Pays du Royans
 - Montélimar Agglomération
 - Porte de DrômArdèche
 - Rhône Crussol
 - Rhône Helvie
 - Valence Romans Sud Rhône-Alpes
- Crédit Mutuel Dauphiné Vivarais Fédération Régionale
- DAH (Drôme Aménagement Habitat)
- EDF (Électricité de France)
- Énergie SDED (Syndicat départemental d'énergie de la Drôme)
- EOVI Mutuelle
- EPORA (Établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes)
- Fondation Abbé Pierre
- GRDF (Gaz Réseau Distribution France)
- Habitat Dauphinois
- Habitat Pays de Romans
- Habitat.coop - LOGICOOP
- IERA (Info Énergie Rhône-Alpes)
- Lorient-sur-Drôme
- MSA (Mutualité sociale agricole)
- Office de l'Habitat de Montélimar
- Office de l'Habitat de Valence
- PLURALIS
- PNRV (Parc naturel régional du Vercors)
- Pôle Numérique
- Portes-lès-Valence
- PROCIVIS Vallée du Rhône
- Régie de quartier Monnaie Services Romans-sur-Isère
- Régie des quartiers du Valentinois
- Romans-sur-Isère
- SDH Constructeur (Société pour le développement de l'habitat)
- Saint-Jean-en-Royans
- SCIC/CDC (Caisse des dépôts et consignations)
- PACT H&D Ardèche
- SOLLAR
- Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Rovaltain
- UCI (Union des constructeurs immobiliers)
- UDAF (Union départementale des associations familiales)
- Union des maisons françaises Rhône-Alpes
- Unis-Cité
- Valence



information
logement

Pour l'Information Logement
du grand public
04 75 79 04 04
Permanences sans rendez-vous
<http://adil26.dromenet.org>



observation
habitat

Pour la Mission départementale
d'observation de l'habitat
04 75 79 04 66
<http://adilobs.dromenet.org>



information
énergie

Pour l'Espace Information Énergie
de l'ADIL 26
04 75 79 04 13
Permanences sur rendez-vous
<http://pie.dromenet.org>

ADIL 26 – 44 rue Faventines – BP 1022 – 26010 VALENCE CEDEX
Le conseil et l'information sont assurés sans rendez-vous au siège à Valence :
du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 15.